



Comité Technique local du 04/05/2021 2ème convocation

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

A l'occasion du CTL de ce jour, nous allons examiner les conditions dans lesquelles s'organisera la 2ème phase du NRP prévue au 1er septembre 2021, alors même qu'aucun bilan de la première phase NRP n'a eu lieu.

Cette nouvelle étape confortera la disparition d'un réseau dont le maillage était un réel exemple de proximité avec les usagers.

L'alliance **CFDT-CFTC** pense qu'il est indispensable de revoir ce projet de réorganisation du réseau à l'aune d'un véritable retour d'expérience de la première phase installée depuis le 1^{er} janvier 2021.

Il s'avère nécessaire de porter un regard sur les méthodes employées et les moyens utilisés, d'apporter également une véritable réflexion sur les évolutions possibles de l'organisation de ces nouveaux services et de l'encadrement, notamment suite à l'impact croissant du télétravail sur le fonctionnement de la DGFIP.

Etendre ce nouveau réseau de proximité avant même d'en avoir tiré les enseignement n'est pas judicieux et pourrait même être contre-performant.

Un GT « retour d'expériences » a eu lieu à la DDFIP début avril 2021, et à ce jour, aucune communication n'a été faite aux représentants des personnels que nous sommes. Dans ces conditions, l'alliance **CFDT-CFTC** constate que tout est fait pour réduire le dialogue social à néant.

Parmi les documents fournis, nulle trace de l'expression des agents et de leur ressenti sur les conditions d'exercices de ces nouvelles missions en pleine période de pandémie et de télétravail. Or, le malaise et la fatigue des collègues sont bien visibles.

Monsieur le Président, après avoir été sourd à nos revendications, seriez vous aveugle à cette réalité ?

L'alliance **CFDT-CFTC** vous rappelle qu'il est de votre responsabilité de garantir la sécurité et le bien-être des agents dans l'exercice de leurs missions.

Et vous n'ignorez pas que la dégradation des conditions de travail dans les services est liée pour partie à la suppression des effectifs.

Pour exemple, le mouvement des agents C de septembre 2021 fait apparaître dans notre département un solde négatif de 14 agents, alors que, dans le même temps, la Direction générale préfère recruter des contractuels !

Et malgré tout cela, la campagne IR se déroule sur fond d'une crise COVID encore bien réelle, avec des agents dans un état d'épuisement physique et moral incontestable.

L'alliance **CFDT-CFTC** sera très attentive à cet inéluctable déploiement de la seconde phase du NRP car c'est son devoir de défendre les intérêts des agents, quelque soit leur grade.

Mais, une véritable concertation devrait s'illustrer en associant localement les agents et leurs représentants à la définition d'un réseau optimal et pérenne: Voilà une méthode qui pourrait nous convaincre d'un dialogue social digne de ce nom.